



**MUTUALITE SOCIALE AGRICOLE AUVERGNE
(ALLIER, CANTAL, HAUTE-LOIRE ET PUY-DE-DOME)
CHIRURGIEN-DENTISTE CONSEIL**

AFFECTATION : Service du Contrôle Médical

PRINCIPALES MISSIONS :

Sous la responsabilité du médecin conseil chef et au sein d'un service composé de médecins conseils, chirurgiens-dentistes conseils et de personnels administratifs, vos missions s'articulent autour des domaines suivants :

- Apporter à la caisse son expertise sur le système de santé
- Représenter la caisse et l'institution dans les instances partenariales et conventionnelles
- Assurer des missions de contrôle et de conseil auprès de la caisse, des instances extérieures vis-à-vis des assurés, des professionnels de santé, des établissements de santé .
- S'assurer du caractère médicalement approprié des soins présentés au remboursement et de leur conformité avec les dispositions législatives et réglementaires en vigueur .
- Contribuer à la gestion du risque par des actions de maîtrise médicalisée des dépenses de santé, de lutte contre la fraude
- Contribuer aux actions contentieuses conventionnelles et ordinaires notamment.
- Contribuer par son expertise sur le volet odonto-stomatologique, aux actions de promotion de la santé tant au sein de l'organisme ou de l'institution qu'auprès des partenaires et des acteurs locaux.
- Contribuer à la politique territoriale rurale de la MSA vis-à-vis des structures d'exercice coordonné ou de contrats locaux de santé.

Des déplacements sont à prévoir.

Prise de fonction le : 01/04/2022

PROFIL RECHERCHE : H/F

- Titulaire du diplôme d'Etat de docteur en chirurgie dentaire.
- Connaissance des orientations institutionnelles et des enjeux de la protection sociale en particulier dans le domaine des politiques de santé.
- Connaissance des bases de la législation sociale agricole
- Connaissance de l'organisation, du fonctionnement et des missions du contrôle médical.
- Esprit d'initiative et force de proposition
- Esprit d'analyse et de synthèse, capacités rédactionnelles
- Capacités d'anticipation et d'organisation.
- Capacités d'adaptation.
- Qualités relationnelles et goût du travail en équipe.
- Connaissance des outils Informatiques et bureautiques.
- Permis B obligatoire.

Il s'agit d'un emploi de chirurgien-dentiste conseil. Le coefficient de rémunération sera au minimum de 474 et sera déterminé en fonction des compétences et de l'expérience professionnelle du candidat retenu.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter le Dr SKRZYPCZAK – 04.73.43.75.23 – MSA 03-15-43-63

Les demandes accompagnées d'un curriculum vitae détaillé devront être adressées, avant le **29/10/2021**, à la Caisse Centrale de la Mutualité Sociale Agricole – Direction des Relations Sociales et des Ressources Humaines Institutionnelles – à l'adresse suivante :16, rue Jean Claret 63972 CLERMONT-FERRAND Cedex 9.

La Directrice des Relations Sociales et des Ressources Humaines Institutionnelles, Karine NOUVEL